



FEDERATION COLOMBOPHILE DE LA 12^{ème} RÉGION



COMMISSION SPORTIVE 2024

CALENDRIER DES CONCOURS FÉDÉRAUX SAISON 2024

CONCOURS	Catégorie	Date de mise en loge	Date du lâcher prévue	Prix en logement
ROYE	Fédéral Doublage 1 an	jeudi 30/05/2024	samedi 01/06/2024	1.10€
ALBERT	Fédéral + Deby 2 ans Doublage 1 an	jeudi 13/06/2024	samedi 15/06/2024	1.10€
BRUXELLES	National Doublage Fédéral	jeudi 27/06/2024	samedi 29/06/2024	1,40€
DAMME	National Doublage Fédéral	jeudi 11/07/2024	samedi 13/07/2024	1.10€
AMSTERDAM	National Doublage Fédéral	jeudi 25/07/2024	samedi 27/07/2024	1.50€
SAN SEBASTIAN	Fédéral Fédéral jeunes Fédéral 1 an	jeudi 25/07/2024	samedi 27/07/2024	

Concentration des pigeons le jour de la mise en loge à 20h30 au local de JARNAC (MÉTAIRIES) et à 22h00 au local de LIMOGES

Nombre d'amateurs et pigeons participants aux concours

Le nombre d'amateurs et de pigeons devra être renseigné EN LIGNE dans les 24h après la mise en loge sur le formulaire suivant en lien :

<https://forms.gle/ZPc75Te8xV45sTx9A>

CLASSEMENTS

Il sera établi un classement 12^{ème}, les groupements se chargeront de leurs classements.

Le règlement des concours, ainsi qu'un récapitulatif du nombre d'engagés de ces 5 concours fédéraux seront à effectuer au responsable du ou des groupements, qui effectueront, pour chaque concours, le virement ou le chèque au trésorier fédéral.

M STROJEK Claude
24 rue des Taubayes
87220 FEYTIAT
05.55.30.60.74

SOCIÉTÉS HORS 12ÈME RÉGION

- Les associations extérieures à la 12^{ème} région qui souhaiteraient participer aux concours fédéraux devront avoir obtenu l'autorisation de leur région ainsi que celle de la 12^{ème} région.
- Un amateur non licencié dans la région ne pourra évidemment pas participer aux championnats et As-pigeons.

MISE EN LOGE

TOUTE ABSENCE LE JOUR DU CONCOURS devra être signalée, à son président, et mentionnée sur LA FEUILLE D'ENLOGEMENT.

La mise en loges doit s'effectuer obligatoirement dans une association appartenant à la fédération de la 12^{ème} région , sauf dérogation, idem pour le dépouillement.

- Le préposé au baguage doit lire le numéro de la bague matricule, idem pour l'enregistrement électronique.
- Un amateur ne peut en aucun cas en loger ses propres pigeons. Il est rappelé que la bague adresse est obligatoire.

Pour les pigeons étrangers, le titre de propriété devra être présenté au premier en logement.

Des abus ayant été constatés dans le remplissage des paniers, il est demandé au responsable de chaque association de veiller à ce que chaque panier de 1 m x 0,80 contienne de 18 à 20 pigeons pour tous les concours. (24 pigeons au m²) [réglement des concours 11-2019](#)

Une association ne peut ouvrir le centre d'enlogement ou de dépouillement qu'en présence de trois colombophiles participant régulièrement aux concours, ces trois amateurs ne doivent avoir aucun lien d'affiliation direct et doivent avoir des colombiers différents.

En dessous de ce seuil il est nécessaire de faire un regroupement avec une autre association.

REGLAGE ET CONTROLE DES APPAREILS

Un amateur participant aux concours ne doit en aucun cas régler ou ouvrir son constateur, même s'il est président de son association.

Lors du réglage d'un constateur, le régleur inscrit sur une feuille dite de réglage le nom de l'amateur, le numéro et la marque du constateur, l'heure de la constatation de réglage, le numéro du baguier de départ ainsi que le numéro de plomb de l'appareil.

- A la rentrée, le plomb est vérifié, le numéro de baguier vide correspondant à la constatation de rentrée et l'heure de celle-ci sont inscrits sur la feuille de réglage.
- **Il est rappelé que tous les constateurs doivent rentrer au siège, plombés, même ceux pour lesquels il n'y a eu aucune constatation.**
- Le dépouillement doit s'effectuer le plus rapidement possible après la fin du concours, ceci afin d'éviter les problèmes (arrêt, oubli de faire la frappe de fin de journée).
- Constateurs conçus pour être utilisés sans étui, si une ou plusieurs bagues sont trouvées au-dessus du baguier, **dans ce cas les constatations correspondantes sont annulées.**
- **Pour la constatation électronique, il est rappelé que l'enregistrement doit se faire à l'intérieur du colombier et que le pigeon constaté ne peut en aucun cas ressortir. A l'en logement et au dépouillement, la montre mère doit être connectée.**

SIGNALEMENT DES PIGEONS

Chaque amateur **devra signaler l'arrivée de son 1^{er} pigeon dans l'heure qui suit, sur le site de la 12^{ème} région et (ou) à son Président s'il ne dispose pas d'internet,** en indiquant l'heure de constatation, le N° Matricule, et le N° de la bague caoutchouc en cas de contre baguage.

Des contre-baguages pourront être effectués par les organisateurs : pour la constatation traditionnelle mettre les deux bagues dans l'appareil dans deux godets différents.

Pour le système électronique, le numéro de la bague en caoutchouc sera demandé à l'amateur par téléphone, elle doit être conservée et remise au centre de dépouillement et notifiée sur le site lors du signalement.

Le non enregistrement de la contremarque entraînera l'annulation.

TRANSPORT

Celui qui assure le transport des pigeons devra être accompagné d'un colombophile qui n'a aucun lien de parenté avec lui.

Si celui qui transporte les pigeons ne peut être accompagné et qu'il participe aux concours, il devra obligatoirement en loger ses pigeons au centre de concentration.

Un double de la feuille d'enlogement de chaque amateur ainsi que la feuille récapitulative d'enlogement de la société devra être remise au chauffeur.

Tous les véhicules devront être arrivés sur les lieux de lâchers dans les conditions les meilleures possibles (si transport séparé).

Chaque transporteur devra avoir deux chauffeurs ou un chauffeur et un convoyeur. La paille est acceptée dans les paniers mais les chauffeurs devront impérativement nettoyer les lieux (paille + plombs).

CONCOURS	Camions	Paniers	Centres de ramassages
			Charente : Les Métairies HVC : Limoges - Guéret
			Charente : Les Métairies HVC : Limoges
BRUXELLES			HVC : Limoges collecte à Sigogne pour le reste de la 12ème

			Charente : Les Métairies HVC : Limoges
AMSTERDAM			HVC : Limoges collecte à Sigogne pour le reste de la 12ème

FEUILLE - BAGUES CAOUTCHOUC - SOUCHES/TALON - BANDES

La liste de couplage des bagues électroniques aux bagues matricules est à joindre au 1^{er} concours fédéral avec les feuilles d'enlogement. Un double des feuilles d'enlogement, les talons des bagues utilisées ainsi que la feuille récapitulative sont à remettre au camion transportant les pigeons.

DÉPOUILLEMENT

Les feuilles, seront envoyées sous forme de fichier informatique, ou de scan à :

M.FAUCHER(faucher87@wanadoo.fr)
42 rue Claude Monet
87000 LIMOGES

Les feuilles devront parvenir aux classificateurs, le lundi au plus tard

PRÉ-DÉPOUILLEMENT

La demande devra être faite auprès du Président de la 12^{ème} Région, l'amateur transmettra par internet au responsable désigné de l'Association la liste des pigeons constatés dans l'heure qui suit la fin du concours.

Les données ne doivent en aucun cas être libérées et encore moins effacées.

Cette liste de dépouillement des pigeons constatés sera remise au bureau de dépouillement pour vérifications, signatures, envoi au classificateur. A l'enlogement suivant, le ou les concours seront dépouillés en société, la liste de dépouillement des pigeons constatés sera remise au responsable désigné pour vérification, elle sera conservée par l'association et tenue à la disposition de l'organisateur du concours jusqu'à la date de réclamation admise et renseignée sur le résultat du concours.

Au cas où le dépouillement ne pourrait être effectué (données libérées, effacées, amateur ne se présentant pas à l'enlogement suivant), celui-ci se verra déclassé par l'organisateur du concours.

COMMISSION D'ARBITRAGE DES CONCOURS

TITULAIRES : LES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS SPORTIVES DES GROUPEMENTS

CONTRÔLES

IL POURRA ÊTRE PROCÉDÉ À UN CONTRE BAGUAGE ÉLECTRONIQUE OU NON.

CONCOURS ET CHAMPIONNATS

Championnat Demi-fond : 6 prix au total
concours de ROYE - ALBERT - SAN SEBASTIAN (hors jeunes)

Meilleur classement, au nombre de prix, par addition des places du premier constaté et du premier des cinq premiers inscrits sur *ROYE - ALBERT - SAN SEBASTIAN (hors jeunes)*

Championnat yearlings 10 prix au total

Meilleur classement par addition des places aux 2 premiers constatés sur les classements yearlings (doublages) *ROYE - ALBERT - SAN SEBASTIAN*

AS Pigeon yearlings 3 prix au total

Sur les 3 classements yearlings : *ROYE - ALBERT - SAN SEBASTIAN*
En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

Championnat Général (NORD) 10 prix au total

Meilleur classement, au nombre de prix, par addition des places du premier constaté et du premier des cinq premiers inscrits sur *ROYE - ALBERT - BRUXELLES - DAMME - AMSTERDAM*

Championnat pris en compte pour la sélection fédérale au championnat de France des régions 2025

Championnat Général aux cinq premiers inscrits (NORD) 25 prix au maximum

Meilleur résultat au plus grand nombre de prix par addition des places parmi les cinq inscrits sur *ROYE - ALBERT - BRUXELLES - DAMME - AMSTERDAM*

AS Pigeon Demi Fond 3 prix au total

Le plus de prix minimum de places sur **ROYE - ALBERT - SAN SEBASTIAN**

En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

AS Pigeon Fond 3 prix au total

Le plus de prix minimum de places sur **BRUXELLES - DAMME - AMSTERDAM**

En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

DERBY 2 ans sur ALBERT

Les prix seront attribués aux pigeons bagués derby 2022

Championnat EXTRÊME

Meilleur résultat au plus grand nombre de prix par addition des places parmi les cinq inscrits sur **ROYE - ALBERT - BRUXELLES - DAMME - AMSTERDAM - SAN SEBASTIAN** vieux (yearlings inclus) - **SAN SEBASTIAN** jeunes

soit 14 prix au total

DOTATIONS

Un trophée au premier de chaque concours.

Championnat Demi-fond :
ROYE - ALBERT - SAN SEBASTIAN (hors jeunes)

Meilleur classement, au nombre de prix, par addition des places du premier constaté et du premier des cinq premiers inscrits sur les 3 concours : **ROYE, ALBERT & SAN SEBASTIAN (hors jeunes)**

1 trophée aux 3 premiers

Championnat yearlings

Meilleur classement par addition des places aux 2 premiers constatés sur les classements yearlings , **ROYE, ALBERT & SAN SEBASTIAN**

1 trophée aux 3 premiers

AS Pigeon yearlings

Sur les 3 classements yearlings

1 trophée aux 3 premiers

Championnat Général (NORD)

Meilleur classement, au nombre de prix, par addition des places du premier constaté et du premier des cinq premiers inscrits sur **ROYE - ALBERT - BRUXELLES - DAMME - AMSTERDAM**

1 trophée aux 5 premiers

Championnat Général aux cinq premiers inscrits

Meilleur résultat au plus grand nombre de prix par addition des places parmi les cinq inscrits sur **ROYE - ALBERT - BRUXELLES - DAMME - AMSTERDAM**

1 trophée aux 5 premiers

Championnat féminin

Prix à la première féminine du classement général (NORD)

Championnat débutant

Prix au premier débutant moins de cinq ans de licence au classement du championnat général (NORD)

AS Pigeon Demi Fond

Le plus de prix minimum de places. **ROYE, ALBERT & SAN SEBASTIAN** (hors jeunes)
En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

- **1^{er} un trophée**
- **2^{ème} un trophée**
- **3^{ème} un trophée**

AS Pigeon Fond

BRUXELLES, DAMME, AMSTERDAM

En cas d'égalité de points le départage se fera aux kms prix (c'est à dire à la plus grande distance)

- **1^{er} un trophée**
- **2^{ème} un trophée**
- **3^{ème} un trophée**

DERBY 2 ans sur ALBERT

Les prix seront attribués aux pigeons bagués derby 2022

SÉLECTION CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RÉGIONS

La sélection de la 12ème région pour le championnat de France des régions sera effectuée sur le classement du **CHAMPIONNAT GENERAL (NORD)**



ATTENTION :

Les récompenses ne seront distribuées qu'aux amateurs présents lors du congrès de la 12ème région (à la remise des prix). Aucune dispense ne sera admise.

**Le Président de la Commission Sportive de la
12^{ème} Région :**

DUPUIS Christian
7 Les Grandes Chaumes
16220 ST SORNIN
Tél 06 32 25 52 77

Email : christianetadeledupuis@orange.fr